



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

AVIS PUBLIC

Règlement n° 400-2024 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 3 décembre 2024 à 19 h 30 au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham, le conseil municipal statuera sur l'adoption du règlement n° 400-2024.

La nature et l'effet de ce règlement est d'encadrer l'utilisation d'appareils effaroucheurs à des fins agricoles;

Le présent avis public est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, le 7^e jour du mois de novembre 2024.

Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière